Saint-Rémy ma ville

n°18
novembre 2020

Ma ville zoom sur...

Le vélo
p.6 • 9

Ma ville en images
p.4 • 5

Ma ville en travaux
p.10

Ma ville en actus
p.11 • 13

Ma ville côté pratique
p.22 • 23

Saint-Rémy
ma ville
n°18
novembre 2020

Saint-Rémy
lès-Chevreuse

Sommaire

Édito - p.3
ma ville en images - p.4
ma ville zoom sur...
Dossier
le vélo - p.6
ma ville en travaux - p.10
ma ville en actus - p.11
ma ville côté social - p.14
ma ville côté jeunesse - p.16
ma ville côté associations - p.17
Tribune libre - p.20
ma ville bouge - p.21
ma ville pratique - p.22

Monsieur le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Tél. Secrétariat : 01 30 47 05 02.

CONTACT SERVICES MUNICIPAUX

Accueil	01 30 47 05 00
État-Civil	01 30 47 05 10
Secrétariat général	01 30 47 05 02
Urbanisme	01 30 47 05 15
Multi facturation	01 30 47 05 17
Ressources humaines	01 30 47 05 18
Services techniques	01 30 85 20 21
Service communication	01 30 47 05 26
Police municipale	01 30 47 05 05
Vie associative et gestion de salles	01 30 47 05 52
Petite enfance	01 30 47 05 00 (poste 333)
CCAS	01 30 47 48 40
Emploi	01 30 47 48 41
RAM	01 30 47 48 46
Scolaire	01 30 47 48 49
Espace jeunes La Noria	01 30 47 45 68

Hôtel de ville
2 rue Victor Hugo - BP 38 - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse
Tél. : 01 30 47 05 00

Horaires d'ouverture de la mairie
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h
Mardi de 8h30 à 12h. Fermé le mardi après-midi.
Samedi de 9h à 12h30 permanence État-Civil.

www.ville-st-remy-chevreuse.fr
magazine téléchargeable sur le site

www.facebook.com/saintremyleschevreuse

@StRemyChevreuse

SAINT-RÉMY MA VILLE • JOURNAL D'ACTUALITÉS MUNICIPALES

Directeur de la publication : Dominique Bavoil.
Élue en charge de la communication : Myriam Schwartz.
Rédactrice en chef : Muriel Le Roux
communication@ville-st-remy-chevreuse.fr
Mise en page : Jean-Christophe Sully

Impression : Inov à 4 300 exemplaires
Dépôt légal : novembre 2020
Crédit photos : service communication - Anna Bober - sabine trensz - Franck Loriou - stock.adobe.com - sebastien rabany Alain Naudeix

Chère Saint-Rémoise, cher Saint-Rémois,

Crises sanitaire, écologique, sociale, sécuritaire… Tout ceci nous oblige à nous adapter en permanence.

La reprise du confinement et le dispositif « urgence attentat » imposent la plus grande réactivité, les dernières mesures gouvernementales n'étant parues que dans la journée du 30 octobre.

Pour autant, rien n'a été négligé. Les élus et les agents ont été sur tous les terrains pour assurer votre sécurité dans les écoles, le marché et les bâtiments publics.

Le retour des enfants dans les classes le 2 novembre s'est ainsi déroulé dans un climat serein et la distribution de masques colorés par les élus a été appréciée.

Ne nous décourageons pas !

Dans ce contexte, nous devons également reporter ou annuler les festivités prévues pour cette fin d'année.

Tous les modes de concertation sont bouleversés (plus de réunion ou de rassemblement public) ; nous devons nous réinventer et mettre en place d'autres outils de communication pour continuer à vous associer aux projets en cours.

Autre sujet de préoccupation, la sécurité : la ville donne des moyens supplémentaires à notre Police municipale, qui travaille en collaboration étroite avec les forces de gendarmerie.

Concernant l'environnement : à la suite d'une pollution du Rhodon par hydrocarbures, due à l'inconséquence d'une entreprise intervenant en amont de notre ville, la Commune, le Parc naturel régional et le SIAHVY ont porté plainte afin que ces comportements inadmissibles soient condamnés.

Les déplacements doux font l'objet d'un dossier spécial, qui vous donnera envie, dès que nous le pourrons, de redécouvrir notre belle vallée à vélo.

Ne nous décourageons pas. Dans ce climat d'incertitudes, nous sommes tentés de nous replier sur nous-mêmes. Continuons à nous remplir de la beauté qui nous entoure et à soutenir nos acteurs locaux en attendant des jours meilleurs.

Votre ville continue d'avancer.

Prenez bien soin de vous.

Dominique Bavoil
Votre Maire

Forum des associations le 6 septembre

La fête des modèles nautiques le 6 septembre

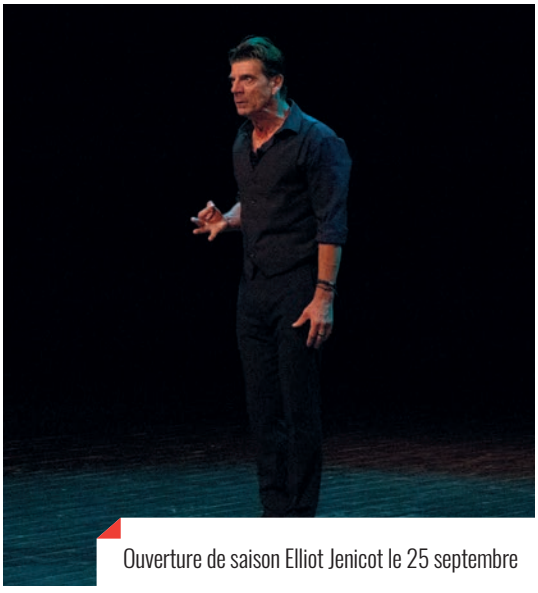
Ouverture de saison Elliot Jenicot le 25 septembre

Le 21 septembre portes ouvertes sur les accueils de loisirs, les parents à la rencontre des animateurs

Réunion du Conseil local jeunes le 25 septembre

Exposition de Nelson Maziezoula du 25 au 27 septembre

La Jean Racine les 26 et 27 septembre

Les Virades les 26 et 27 septembre

Exposition Helium du 3 au 11 octobre

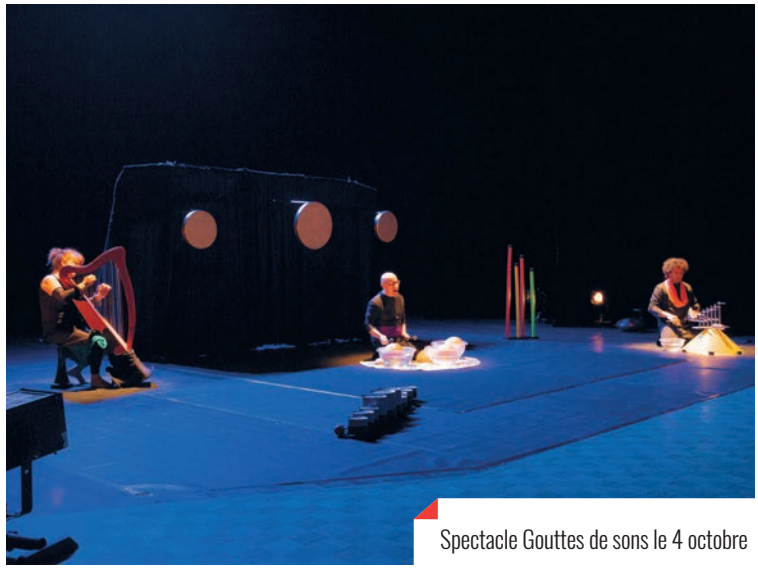

Spectacle Gouttes de sons le 4 octobre

Accueil des nouveaux arrivants le 10 octobre

Spectacle Laisse moi parler + One more le 16 octobre

Le vélo : roulez en liberté !

Pour les déplacements en ville et au-delà, il existe différents modes de déplacements alternatifs à la voiture. A vélo ou à pied, ces alternatives sont écologiques et souvent économiques. Elles participent au bon vivre ensemble et à préserver notre environnement et qualité de vie.
La ville souhaite inciter et accompagner les Saint-Rémois à privilégier la circulation douce. Ce dossier vous présente toutes les actions sur notre territoire liées au vélo.

La ville met en place des infrastructures adaptées à la pratique du vélo.

De nombreux avantages

Au-delà de l'aspect pratique, le vélo présente de nombreux intérêts.
Limiter l'usage de la voiture permet de réduire considérablement l'empreinte carbone et la consommation d'essence.
Le vélo en ville est un bon moyen de transport économique et écologique.
La pratique cycliste améliore ainsi la qualité de vie de tous.
Elle dynamise aussi les commerces de proximité, les achats dans le quartier.
Le vélo est un moyen de transport très adaptable, en fonction de l'usage. Vélo électrique, vélo cargo, avec un siège enfant, une remorque à vélo, choisissez la forme qui convient le mieux à vos déplacements.
Un atout non négligeable : la pratique du vélo au quotidien permet d'entretenir sa forme et son physique. C'est également un moment de détente en extérieur : une découverte de la ville autrement. Il réduit aussi le stress de son usager : pas d'embouteillages, de pannes ou de grèves.

Le vélo, c'est aussi la liberté, pas de dépendance, une autonomie à tous les âges.
Et en période de crise sanitaire, cette alternative permet d'éviter le contact et respecte les distanciations. Une option sécurisante.

La ville investit dans les circulations douces

La ville met en place des infrastructures adaptées à la pratique du vélo : abris, pistes cyclables (ex : rue Lamartine), stationnements...
En projet, la création de pistes cyclables : rue Ditte, liaison douce entre le centre-ville et Beauplan
Une réflexion est également menée pour identifier les portions de routes susceptibles de devenir des zones de rencontre (espaces partagés entre voitures, 2 roues dont la vitesse est limitée à 20km/h et piétons.)
La ville investit également dans les moyens donnés à la police municipale. Avec des vélos électriques et l'arrivée récente d'un cheval, la police municipale est dotée de moyens de transport écologiques et économiques. Également un vrai lien de proximité avec la population. La police montre l'exemple !

Les projets de la ville au-delà du territoire

La ville s'engage dans des projets de circulations douces bien au-delà du territoire saint-rémois.

• Le schéma directeur cyclable de la haute vallée de Chevreuse
Présenté en octobre dernier et à l'initiative de la CCHVC*, ce document stratégique définit la politique cyclable pour les dix communes du territoire. Son objectif est d'améliorer les déplacements quotidiens à vélo. Il s'agit de mettre en cohérence les différentes initiatives et réflexions, et d'organiser une continuité des pistes. Le schéma directeur cyclable s'intéresse également à l'offre de stationnement vélo et aux services pour les cyclistes.

• La Véloscénie
Saint-Rémy est une ville étape de la Véloscénie. Cette aventure cyclable de 450 km, balisée, permet de relier Notre-Dame de Paris au Mont-Saint-Michel en passant par Chartres. Les lieux de patrimoine, de tourisme et de services de Saint-Rémy font de la ville une destination exemplaire sur le tracé de cet itinéraire.
Dans le but de promouvoir la marque nationale « Accueil Vélo », la ville et le Département ont organisé conjointement le 13 octobre dernier les 4e rendez-vous de La Véloscénie.
Prochainement, des relais informations services (RIS) vont être installés sur l'itinéraire. A Saint-Rémy, le RIS sera installé sur le chemin de Coubertin.
Les objectifs des RIS sont multiples : accroître la renommée de La Véloscénie, renforcer les infrastructures et les équipements, informer le touriste à vélo sur les richesses du territoire.

*Communauté de communes de la haute vallée de Chevreuse

UN TERRITOIRE DU VÉLO

Véloxygène, Mieux se déplacer à Bicyclette, Ecox, la ville regorge de structures qui valorisent la pratique du vélo.
Récemment, la création d'un pump track en est la preuve. Véloxygène est un partenaire de la ville dans de nombreux projets cyclistes : La Jean Racine, la grande fête du vélo francilien, l'éducation routière dans les écoles…
Au sein de la maison de l'écomobilité, Ecox s'est installé depuis maintenant deux ans. Il propose la location, la révision ou la vente de vélos et un parking sécurisé (payant) pour stationner son vélo.
Coordonnées
Ecox - 30 rue de la République
01 34 60 14 45
Véloxygène – www.veloxygene.fr
Mieux se Déplacer à Bicyclette
06 32 63 67 82

Un coup de pouce pour les amateurs de vélo

Dans le cadre de sa politique de développement de la pratique du vélo sur toute la région, Île-de-France Mobilités met en place une aide à l'achat de vélo.
Cette aide concerne les **vélos à assistance électrique** (jusqu'à 500€), les **vélos cargos et les vélos pliants** (jusqu'à 600€) ainsi que les **vélos adaptés aux personnes à mobilité réduite** (jusqu'à 1 200€).
Renseignements sur le site de la Région : www.iledefrance-mobilites.fr/prime-velo

Vous souhaitez tester le vélo électrique ?
Île-de-France Mobilités propose également la location de VAE pour tester ce mode de déplacement avant achat.
Renseignements : www.veligo-location.fr

Demandez à votre employeur !
Un employeur peut prendre en charge les frais de trajets de ses salariés lorsqu'ils utilisent un moyen de transport alternatif. Cette prise en charge, appelée forfait mobilités durables, n'est pas obligatoire.
Lorsqu'elle est mise en place, elle est exonérée d'impôts et de cotisations.
Renseignez-vous auprès de votre employeur.

DERNIÈRE MINUTE

Le département des Yvelines a signifié au Président du PNR par courrier en date du 20 octobre 2020 qu'il ne donnera pas suite au projet d'aménagement d'un tronçon de la Véloscénie en forêt départementale de Beauplan, en raison du coût élevé par rapport à la fréquentation estimée.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Saint-Rémy a eu un champion de vélo

Fernand Mithouard fut le grand vainqueur du Bordeaux-Paris en 1933. Son entraîneur Francis Pélissier, qui avec ses frères Charles et Henri, marqua le cyclisme de ces années d'avant-guerre.

Petite anecdote

Les premiers coureurs, avec Fernand Mithouard en tête, arrivent en haut de la côte de Chateaufort, connue de tous les cyclistes dignes de ce nom. Exténué par les plus de cinq cents kilomètres qu'il a dans les jambes, Mithouard met pied à terre et refuse de repartir. Francis Pélissier l'adjure de remonter sur son vélo, peine perdue. C'est alors qu'il lui administre un remontant-stimulant-énergisant… sous la forme d'une paire de claques tellement mémorable qu'elle est venue jusqu'à nos oreilles… Mithouard se remet en selle et gagne le Bordeaux-Paris.

Extrait d'« Histoire et Histoires de Saint-Rémy-lès-Chevreuse » de l'Office de tourisme (p405)

La sécurité, l'affaire de tous

Conseils de sécurité

En collaboration avec l'association Mieux se Déplacer à Bicyclette (MDB), voici quelques conseils simples pour rouler à vélo en ville en toute sécurité :

1 Utilisez les pistes cyclables.
2 Respectez le code de la route
3 Ne roulez pas sur les trottoirs ! Mettez pied à terre !
4 Sur la route, maintenez votre trajectoire et évitez de zigzaguer.
5 Indiquez à l'avance votre direction lorsque vous tournez et vérifiez devant et derrière vous si la voie est libre.
6 Méfiez-vous des véhicules garés et des portières qui peuvent parfois s'ouvrir soudainement.

Voici quelques accessoires obligatoires ou fortement recommandés à la pratique du vélo en ville :

- **Le casque.** Bien que non obligatoire (sauf pour les enfants de -12 ans), le casque à vélo pour adulte est très fortement recommandé.
- **Des lumières et des éclairages.** Selon la loi, tout vélo doit être équipé de lumières avant et arrière, de systèmes réfléchissants latéraux et sur les pédales, dits catadioptres.
- **Une sonnette.** C'est obligatoire selon la loi !
- **Un antivol**
- **Des garde-boues**

Et n'oubliez pas que depuis 2015, les casque audios et écouteurs sont interdis en voiture, en moto et à vélo !

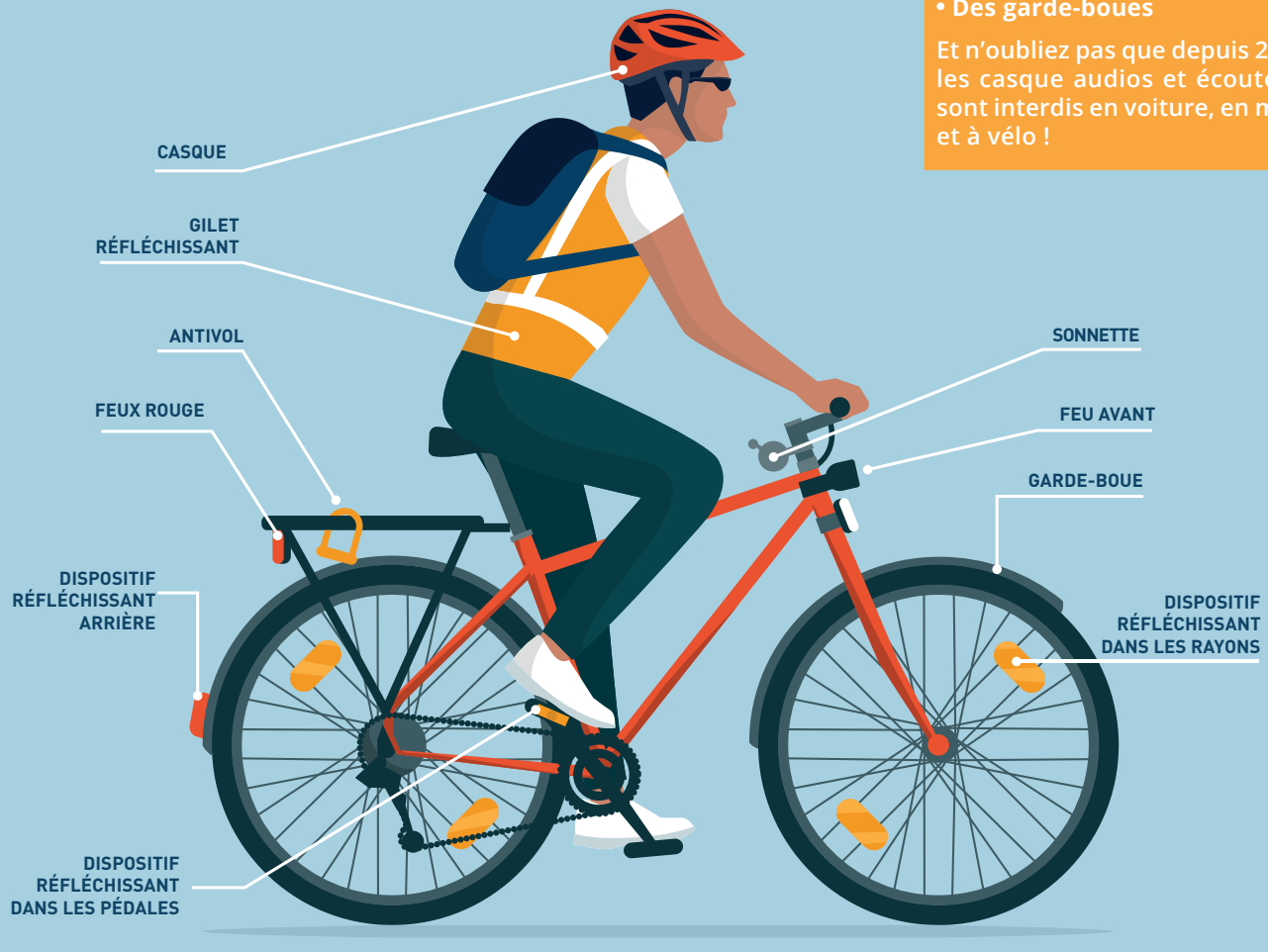

Requalification de la rue Lamartine

La réception des travaux de la rue Lamartine aura lieu avant la fin de l'année. Un remerciement aux riverains pour leur compréhension pendant la durée de ces travaux. Le « fonctionnement » de la rue Lamartine va redevenir normal sur toute sa longueur, avec en particulier le sens unique de circulation, la réouverture aux transports en commun, le maintien de la limitation de vitesse à 30 Km/h. La nouvelle portion comprise entre la rue de Port Royal et la rue du Dr. Bourdon va modifier certaines habitudes des riverains : avec en particulier un trottoir aux normes et sécurisé côté numéros pairs, des emplacements de stationnement côté numéros impairs positionnés en fonction des entrées charretières des propriétés, une bande centrale de roulement partagée par les voitures (circulation à sens unique) et les cycles (circulation à double sens). Chacun va devoir s'adapter à ce nouveau fonctionnement et le faire sien.

Futur centre de loisirs/ restaurant scolaire/RAM

La construction du centre se déroule normalement, et l'équipement est désormais hors d'eau. La pose des portes et fenêtres est en cours et le bâtiment sera prochainement hors d'air. Les travaux d'aménagement intérieur ont commencé et la livraison de l'équipement est toujours prévue pour le printemps 2021.

Réhabilitation du réseau des eaux pluviales avenue d'Assas et Hoche

Les travaux de création du réseau des eaux usées sont terminés depuis le mois de juillet. A la suite de l'orage à caractère exceptionnel du 9 mai dernier, pour lequel la commune a été déclarée en situation de catastrophe naturelle, et des retours de certains riverains, la commune a demandé au SIAHVY de diagnostiquer l'état du réseau des eaux pluviales. Au regard du diagnostic, la commune a décidé d'engager la réhabilitation de ce réseau, dans la continuité de la création du réseau d'eaux usées et avant la réfection de la voirie. Les travaux débutent ce mois-ci pour une période de sept mois, incluant la réfection de la voirie. Une note d'information signée du Maire et du Président du SIAHVY a été distribuée courant octobre à l'ensemble des riverains concernés.

Pour ce qui concerne les raccordements des riverains au réseau des eaux usées, ils seront réalisés par la société SEIP et commenceront début janvier pour une durée de deux mois. Les modalités feront l'objet d'une note distribuée par le SIAHVY aux riverains signataires de la convention.

La forêt de Beauplan

En collaboration avec l'ONF, le Conseil départemental a démarré des travaux forestiers à Beauplan. En 2018, un inventaire des arbres a permis d'identifier les sujets à préserver pour la biodiversité et ceux nécessitant une coupe sanitaire ou de sécurisation.

Prochainement, des coupes vont être réalisées et les berges de la mare restaurées. Un abattage sélectif apportera la lumière indispensable au bon développement de la faune et de la flore. L'intervention du département assure la protection et la valorisation des espaces naturels sensibles.

Conseil municipal du 24 septembre

Délibérations

- Renouvellement de la convention entre le Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse, la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et la commune de Bonnelles pour le poste de technicien de gestion des deux réserves naturelles régionales « Val et Coteau de Saint-Rémy » et « Étangs de Bonnelles ».
- Adhésion au groupement de commandes pour la reliure des actes administratifs et/ou de l'état civil. Approbation de la convention constitutive du groupement de commandes à conclure avec le Centre interdépartemental de gestion de la grande couronne de la région Île-de-France (C.I.G.).
- Dispositif départemental d'aide d'urgence dans le soutien des commerçants et artisans.
- Dégrèvement exceptionnel au profit des entreprises de taille petite ou moyenne de secteurs particulièrement affectés par la crise sanitaire.
- Présentation de la décision modificative n°1 au budget primitif – exercice 2020 : section investissement.
- Approbation de l'avenant de la convention d'intervention foncière entre l'Établissement public foncier Île-de-France (EPFIF) et la commune.
- Compte-rendu d'activité 2019 de l'Établissement public foncier Île-de France (EPFIF) concernant une convention d'intervention foncière.
- Modification du règlement intérieur de l'Espace Jeunes « La Noria » portant sur les horaires d'ouverture public en période scolaire.
- Convention d'objectifs et de financement du plan d'investissement pour l'accueil du jeune enfant-RAM.
- Ouverture de postes.
- Fixation du taux de rémunération des animateurs du temps de repas.
- Fixation du taux de rémunération des animateurs Interlude.

Vers une ville plus citoyenne

Conseil Consultatif Quartier

L'équipe municipale a la volonté de réactiver et réorganiser les conseils consultatifs de quartier. Liaison active entre les habitants et la municipalité, cette instance est constituée de deux élus référents, d'un ou deux membres de l'association locale et de quatre personnes.
Dès que les mesures sanitaires le permettront, une réunion par trimestre sera planifiée pour aborder tout sujet, s'exprimer sur les aménagements visant à améliorer le quotidien des habitants, proposer des projets ou des solutions, puis échanger les informations avec l'ensemble des habitants du quartier.
Pour rejoindre un conseil consultatif de quartier : **Contactez le conseiller municipal délégué dominique.dufrasnes@ville-st-remy-chevreuse.fr**
accueil mairie : 01 30 47 05 00

Soutien aux commerçants

La ville s'est engagée à soutenir le commerce et l'artisanat pour permettre aux Saint-Rémois de consommer localement. La crise de la COVID-19 a eu un impact significatif. Il a donc été décidé de participer aux dispositifs d'aide d'urgence proposés par le Département. Un recensement des commerces a été fait et le département a retenu neuf commerçants saint-rémois éligibles. L'aide globale validée en conseil municipal du 24 septembre dernier s'élève à 35 873€.

NOUVEAUX ARRIVÉS

Depuis septembre, le secrétariat général est assuré désormais par **Estelle Clément**.

David Renoncé est arrivé en octobre pour prendre la direction des services techniques.

Allan Carrigant complète l'équipe technique de la voirie et des espaces verts.

Sophie Sadfi est arrivée en octobre en tant que responsable du RAM et directrice de la halte-garderie.

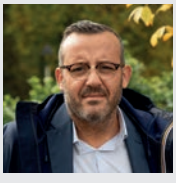

Abdelhak Hadj Brahim est recruté en tant que Directeur de l'aménagement et du développement économique.

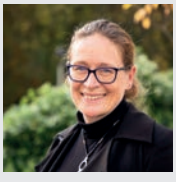

Céline Lacroix vient d'intégrer en novembre la collectivité en qualité de responsable du service urbanisme.

Bienvenue aux nouveaux agents !

Révision du Plan local d'urbanisme

Le Conseil municipal a voté le 24 juillet dernier la mise en révision du plan local d'urbanisme (PLU).
Au-delà des autorisations d'urbanisme qui concernent tous les habitants, ce document de planification est essentiel pour établir une prospective de la ville à moyen et long terme.
Il permet de mettre en œuvre le renouvellement urbain et le développement de l'habitat, la protection des milieux naturels, le respect du cadre de vie et les objectifs de développement durable. Le PLU est essentiel pour la préservation de l'identité de la ville, la valorisation du patrimoine, la gestion des crues et des ruissellements, la fluidité et la sécurité des flux routiers, la promotion des modes de déplacements doux.
Les habitants y seront associés : bulletin municipal, site internet, mise à disposition du dossier d'avancement, registre de recueil des avis, ateliers de rencontre et réunions publiques de présentation du projet.
Un cabinet d'urbanistes conduira ces études, en lien avec les services du Parc naturel régional, entre autres personnes publiques consultées obligatoirement tout au long du processus.

ANNULÉ Marché de Noël

Suite aux décisions gouvernementales, le marché de Noël prévu les 28 et 29 novembre est annulé.
La municipalité tient à apporter son soutien aux exposants et commerçants dans cette période difficile.
Certaines activités seront ainsi répertoriées sur le site internet de la ville.
Également en projet :
Valoriser les activités des commerçants saint-rémois.
Continuons ensemble à faire vivre le commerce local.

NOUVEAU
Prise de rendez-vous en ligne pour les titres sécurisés.
www.ville-st-remy-chevreuse.fr/ma-ville/demarches-administratives/titres-securises/

Programmation culturelle

Nous avons pris connaissance des mesures prises par les pouvoirs publics concernant le reconfinement. Ces mesures ne seront pas sans conséquence sur la tenue des spectacles de la saison culturelle de Saint-Rémy-lès-Chevreuse qui auront lieu au cours des prochaines semaines.

Plus que jamais, la municipalité reste convaincue que proposer des spectacles vivants est essentiel. Le service culturel travaille activement pour que ces rendez-vous continuent d'exister, toujours dans le respect des règles sanitaires.

La ville étudie comment reporter la programmation en 2021.
Toute l'équipe qui travaille à l'organisation des spectacles est mobilisée à relever ce défi pour vous et avec vous, afin de continuer à faire vivre la culture à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Théâtre
Antonia Ngoni une tragédie bantoue
D'après une libre adaptation d'Antigone de Sophocle
Vendredi 20 novembre à 20h30
Plateau Kimpa Théâtre

Musique
Las Hermanas Caronni
Vendredi 18 décembre à 20h30

Théâtre
Tartuffe
Vendredi 22 et samedi 23 janvier à 20h30
Compagnie Colette Roumanoff
Le plus grand succès de Molière. Passions, rires, larmes et rebondissements en font une comédie très divertissante, tout en révélant les méandres de la nature humaine.
Tarifs : 25/18/12€

Retrouvez le détail de toute la programmation culturelle sur le site de la ville www.ville-st-remy-chevreuse.fr

Commémoration
La commémoration s'est déroulée mercredi 11 novembre au monument aux morts, en comité restreint pour respecter les consignes gouvernementales et éviter les rassemblements. Cet évènement fête l'armistice signé le 11 novembre 1918. Il marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale et la victoire des Alliés.

Transport

Retrouvez les dispositifs de transport et tarification spéciale concernant le transport sur le territoire.

Transport à la demande (TAD) Vallée de Chevreuse

Depuis le 1er septembre, l'arrivée du transport à la demande sur le territoire vous permet de vous déplacer plus facilement.
Créez votre compte puis réservez votre trajet pour l'heure qui vous convient entre 7h et 19h45, paiement par un titre de transport Île-de-France Mobilités (ex : Passe Navigo, ticket au format papier ou ticket SMS, envoyer SAVAC au 93100, valable pendant 1h après l'envoi du SMS)
Renseignements : tad.idfmobilites.fr ou 09 70 80 96 63 (de 9h à 18h)

Tarification solidarité transport (TST)

Ce dispositif s'adresse aux titulaires du RSA, de l'ASS, de la CSS ou de l'AME et permet de bénéficier de la gratuité des transports pour le titulaire ou bien d'une réduction de 50 à 75% pour le titulaire et les membres de son foyer. La TST se charge sur un pass Navigo uniquement.
Renseignements : 0 800 948 999 www.solidaritetransport.fr

Navigo tarification senior

Cette tarification annuelle spéciale senior du pass Navigo est économique (37,60 €/mois) et illimitée toutes zones. Pour être éligible, il faut avoir au moins 62 ans et ne pas avoir d'activité professionnelle (ou moins d'un mi-temps).
Renseignements au guichet des gares ou sur navigo.fr

PAM 78-92 (Pour aider à la mobilité)

Service de transport public à la demande qui s'adresse aux personnes à mobilité réduite pour tout trajet supérieur à 500 mètres. Pour en bénéficier, il faut être titulaire d'une CMI-Invalidité ou titulaire d'une carte d'Invalidité ou titulaire d'une carte de stationnement ancien combattant ou bénéficiaire de l'APA sous conditions.
Renseignements : 0 806 007 892 www.pam78-92.iledefrance-mobilites.fr

Soli-Drive

La plateforme collaborative mise en place par la Communauté de communes de la haute vallée de Chevreuse et opérée par Clem' concrétise un service de trajets solidaires et d'autopartage qui met en relation un conducteur bénévole et un passager dans l'incapacité de conduire. Le passager paie la location du véhicule et le conducteur bénévole profite du trajet gratuitement.
Ce service d'entraide fonctionne au départ de la station de la gare de Saint-Rémy.
Renseignements : http://cchvc.clem.mobi

D'autres dispositifs

- Améthyste pour les plus de 65 ans non imposables, les anciens combattants et les plus de 20 ans titulaires de l'AAH entre autres (renseignements auprès du CCAS)
- Imagine R pour les scolaires et étudiants, Gratuité Jeunes en insertion,
- Ticket t+, Mobilis, Paris Visite et Ticket Jeunes Week-end

Renseignements en gare RER ou sur www.iledefrance-mobilites.fr rubrique « tarifs ».

BUS PMI

Le bus de la protection maternelle et infantile (PMI) assure un suivi médical et accompagne les parents.

Il permet ainsi sur rendez-vous, des consultations de protection infantile aux enfants de 0 à 6 ans.

Rendez-vous tous les mardis impairs du mois de 10h à 16h, au parking du marché, rue Ditte. (Sous réserve)

Réservation obligatoire au 0 801 801 078

Don du sang
Merci aux 122 volontaires présents le 13 septembre. Et merci aux bénévoles toujours impliqués !

Prochaine collecte : dimanche 17 janvier de 9h à 15h au C3R

Formations premiers secours

La Croix-Rouge propose des formations aux premiers secours, dans le respect des contraintes sanitaires :

• Initiation aux premiers secours enfants et nourrissons (IPSEN) : formation de 4h destinée aux personnes en charge de jeunes enfants. Prochaine session : **samedi 19 décembre (sous réserve).**

• Protection et secours civiques de niveau 1 (PSC1) : formation de 8h. Prochaine session : **dimanche 13 décembre (sous réserve).**

Locaux de la Croix-Rouge, rue du Vieux Cimetière à Chevreuse.

Renseignements : 01 30 52 18 04

SRLC'CONNECT

Coanimés par la Croix Rouge, ces ateliers gratuits ont repris cette année. Toujours le même objectif : permettre à tous d'utiliser l'outil informatique afin d'effectuer des démarches ou recherches en ligne.

Renseignements : 01 30 47 48 41

Gym équilibre

Cette activité est particulièrement adaptée aux personnes qui ont besoin de travailler sur le maintien de l'équilibre et la facilité de déplacement. Il reste quelques places !

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS muni de votre dernier avis d'imposition complet. Cotisation comprise entre 20 et 50 € par an selon conditions de ressources.

Renseignements : 01 30 47 48 41

Ciné seniors

Mardi 1er décembre à 14h30
« Downtown Abbey »

Mardi 5 janvier à 14h30
Ciné club avec « Certains l'aiment chaud » de Billy Wilder (1959)

SOUS RÉSERVE

Logement d'urgence

Afin de meubler le logement d'urgence destiné à héberger des familles saint-rémoises en cas de nécessité absolue, le CCAS recherche du mobilier (électroménager, table et chaises, chambre), du linge de maison et de la vaisselle…

Noël pour les aînés

La COVID continue de circuler sur le territoire. Afin de ne faire courir aucun risque aux aînés, le traditionnel repas de Noël qui devait avoir lieu le 6 décembre prochain au Domaine Saint-Paul est annulé.

Colis de Noël des aînés

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes et ce jusqu'au 30 novembre. Ce colis sera accordé sous certaines conditions, (âge, ressources…), et sera distribué par les élus avant Noël.

Bons de chauffage

Top départ des inscriptions pour l'attribution des bons de chauffage destinés aux Saint-Rémois retraités sous conditions de ressources.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 30 novembre auprès du CCAS muni de votre dernier avis d'imposition complet.

Ateliers

Les ateliers du PRIF (prévention retraite Île-de-France) ont repris. Actuellement, l'atelier « + de pas » se tient tous les vendredis à l'ancienne mairie (sous réserve). Prochainement, un second atelier de prévention sur le numérique sera organisé.

CCAS
2 rue de la République
social@ville-st-remy-chevreuse.fr
01 30 47 48 40 - 01 30 47 48 41

Spectacle de Noël

Pour tous les écoliers, la ville avait prévu d'offrir un spectacle de Noël le **15 décembre**. Sous forme de ciné-concert, la projection du film d'animation Les Trois Brigands à l'Espace Jean Racine est annulée.

Halte-garderie

Il reste des places vacantes à la Halte-Garderie « Les petits pas ». Cette structure propose l'accueil d'enfants à partir de 1 an et jusqu'à 3 ans, une journée dans la semaine.

Renseignements :
01 30 52 24 61
hg@ville-st-remy-chevreuse.fr

LA PAROLE AUX JEUNES

Une réunion d'information a été organisée le 25 septembre à la Noria.
Une trentaine de jeunes étaient présents pour la présentation du Conseil local jeunes.

Interlude, un instant éducatif de partage

Les activités d'Interlude devaient redémarrer dès le 2 novembre, sur la pause méridienne. Elles sont reportées au début 2021.
Si votre enfant est scolarisé à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, il peut participer aux ateliers ludiques sur le temps de pause méridienne. Pour des raisons de sécurité, les élèves doivent être inscrits à la restauration scolaire le jour de l'activité retenue. Ces ateliers pris en charge par la ville permettent aux enfants de s'initier gratuitement à des activités sportives, artistiques, culturelles, écologiques ou citoyennes. Ils ont un but éducatif en lien avec les projets d'école ou les projets des centres de loisirs.

Carte Pass'âge

Cette année, 21 partenaires ont répondu présents pour le projet carte pass'age. Des avantages et réductions pour les porteurs de la carte :

- Lilly des Bulles -15%,
- Salon de coiffure Michel Ange -15%,
- HVC Ecomobilité -10%,
- Pharmacie du Rhodon -10% sur les préservatifs, protections périodiques et gammes antiacnéiques,
- Saint Rémy Conduite -100€,
- O Coin de l'Oeil -15%,
- Julie Mercerie -10%,
- M. Zhang traiteur asiatique 1 boisson offerte pour un menu acheté,
- Le Zèbre -10%,
- Boulangerie la Saint Rémoise 1 boisson offerte pour une formule achetée,
- Norah K -15%,
- Boulangerie Le délice de Beaulieu -10%,
- Espace optique de la pharmacie -20% sur les solaires neutres disponibles en magasin,
- Pharmacie de la République -10% hors médicaments et accessoires,
- Indigo coiffure -20%,
- Mobile Escape -10%,
- Salon Epitète Forfait jeune,
- Créabais -15% sur les bornes d'arcades,
- Maison Musée Raymond Devos Gratuité,
- Pierre Franck -10%,
- BNP Paribas 30€ ou 80€ offerts selon l'ouverture de compte et offres dédiées.»

Quelques chiffres

348 Pass'Jeunes
92 cartes Pass'âge

Article du conseil local jeunes

Bien choisir ses études !

Les associations de parents d'élèves PEEP des lycées de Gif-sur-Yvette et d'Orsay organisent traditionnellement le forum des formations Post-Bac à la faculté des sciences d'Orsay.
Vous y rencontrez des représentants d'établissements d'enseignement supérieur et de formation.
Cette année, du fait de la crise sanitaire, elles sont contraintes de proposer le forum sous un autre format : en visioconférence.
Venez écouter les présentations des établissements et retrouver les intervenants dans des conversations « chat » **samedi 21 novembre à partir de 13h30**.
Liste des établissements présents : http://542.peep.asso.fr/actualites/
Ce forum est ouvert à tous les lycéens ainsi qu'aux parents.
Pour obtenir l'accès au forum virtuel, merci de vous inscrire auprès de **Françoise Brunet**
06 51 49 84 30
peep.primaire.srlc@gmail.com
Un mail contenant les informations vous sera envoyé deux jours avant l'événement.

Semaine européenne sur la réduction des déchets

Paroles en action devait participer à la semaine sur l'environnement et le recyclage des déchets. Deux évènements suivants qui s'inscrivent dans la thématique européenne sont annulés :

- visite de l'entreprise d'insertion ENVIE (Trappes) **mercredi 25 novembre**
- conférence-débat du **samedi 28 novembre**, à l'ancienne mairie.

Renseignements : www.parolesenaction.fr

Des voix féminines

Le groupe vocal Voci di Donne, ensemble vocal féminin sous la direction de Benjamin Fau, annule les concerts du 21 et 29 novembre
Renseignements :
claudine.naudeix@gmail.com

Devos se met au vert

Dans le cadre du projet du PNR « Se mettre au vert », le musée Raymond Devos organise un atelier d'écriture « Kesskisdiici » samedi 5 décembre.
Ce projet artistique vous invite à entrer dans l'intimité de certains lieux pour découvrir ce qui a pu séduire leurs hôtes. Venez explorer et re-découvrir ces lieux guidés par des artistes.
Renseignements :
http://raymond-devos.org

SOUS RÉSERVE

La Russie à l'honneur

SOUS RÉSERVE

L'Orchestre d'Harmonie de Saint-Rémy et la chorale André Sala s'associent pour un concert de fin d'année sur le thème de la Russie. Musiciens et choristes interpréteront de grands airs du répertoire populaire russe. Chaleur et enthousiasme seront les maîtres mots **samedi 12 décembre** à 20h30 à l'Espace Jean Racine .

A noter : La Société Musicale a repris ses activités depuis septembre, dans le respect des mesures sanitaires. Hors confinement, les répétitions de l'Orchestre ont lieu tous les jeudis de 20h à 22h, au 2 rue de la République.
Si vous avez un talent de musicien, venez l'exprimer.
Renseignements :
PierreRoosen proosen@free.fr

ANNULÉ Un Opéra italien

Depuis une vingtaine d'années, le Rotary Club de Chevreuse et sa Vallée organise en partenariat avec l'association Note et Bien, un concert de musique classique.
Cette année, 130 membres instrumentistes et choristes de l'association devaient interpréter le célèbre opéra italien : « La Traviata » de Verdi dimanche **13 décembre** à l'Espace Jean Racine.
A cause du contexte sanitaire, le concert est reporté à une date ultérieure.
Renseignements :
www.note-et-bien.org

La veillée de Noël de Monsieur Mandarine

SOUS RÉSERVE

La PEEP organise un spectacle jeune public **mercredi 9 décembre** à 15h à l'Espace Jean Racine.
Monsieur Mandarine et Croque-la-lune invitent les enfants de 4 à 11 ans à rigoler, faire les fous, inventer des histoires et des jeux farfelus. Spectacle où musique et histoires s'entremêlent avec humour et poésie. Un goûter sera offert après le spectacle (sous réserve).
Tarifs : 4 € (gratuit -3 ans)

Réservation sur helloasso.fr à partir du 15 novembre (à privilégier) et sur place dans la limite des places disponibles.
Le lien pour la réservation sera annoncé sur le site https://peepsrlc.wordpress.com quelques jours avant le début de l'ouverture des réservations.

Renseignements :
spectaclespeepsrlc@gmail.com

Actualités de l'Association Aide aux Enfants de Colombie

SOUS RÉSERVE

L'association organise une opération galettes des rois le 9 janvier à la maison paroissiale.
Commandes : 06 73 69 48 02
Et pour fêter le début d'année, rendez-vous lors du traditionnel Fest noz le 16 janvier !

Ayant annulé plusieurs activités à cause du Covid, l'association a besoin de vous pour aider les enfants et ateliers de formations en Colombie. N'hésitez pas à faire un don (réduction d'impôts possible à hauteur de 66% du montant du don).
Renseignements : www.aideauxenfantsdecolombie.org

Un verger qui porte ses fruits

Dans le verger des habitants, les volontaires de l'association « Yvette Vallée en Transition » greffent de nouveaux arbres fruitiers. Proposez-leur des lieux disponibles, et plantez-les ensemble dans les quartiers. Une des actions soutenues par la municipalité et inscrites dans le pacte pour la transition.
Premier projet : Prochainement, la plantation de fruitiers le long de la piste cyclable, chemin de Coubertin.
La résilience de notre territoire est portée par les citoyens, ensemble ; une évidence notamment en cette période de crise sanitaire.
Renseignements : yvetransition@free.fr

Il est venu le temps…

SOUS RÉSERVE

Il y a déjà un an, Notre Dame de Paris brûlait. Alors que le groupe avait entrepris de mettre en scène la suite des « Vieilles Canailles », toute la « tribu » s'est mise d'accord pour reprendre la célèbre comédie musicale.
Les principaux airs de « Notre Dame de Paris » résonneront les 9 et 10 janvier à l'Espace Jean Racine.
Le spectacle est au profit de Solidarité nouvelle face au chômage (participation libre).
C'est un hommage à Bernard Louchart le fondateur du groupe et l'initiateur du projet, qui nous a quittés en octobre 2019.

Route des 4 châteaux annulée

Après le Trail des lavoirs, la 19e édition de la Route des 4 Châteaux ne fait pas exception et sera reportée l'année prochaine, le 21 novembre 2021.

TÉLÉTHON

Téléthon

Samedi 5 et dimanche 6 décembre
Etant donné le contexte sanitaire, le programme n'est actuellement pas défini.

Ateliers et animations

L'association Vivre les Hauts de Saint-Rémy propose différents ateliers, en petits groupes animés par des professionnels. Les conditions sanitaires seront respectées.
Renseignements : www.vhsr.fr onglet Animation + Ateliers.

ACTUALITÉS
Office du patrimoine

Musée de l'outil à Bièvres
Samedi 12 décembre à 14h30
Le musée regroupe les métiers du bois, les métiers de la pierre et du métal, les métiers du fil et les métiers de l'écriture.
Tarifs : adhérents : 5€
non adhérents 8€

Maison Atelier Foujita à Villers-le-Bâcle
Samedi 16 janvier à 14h30
La maison, achetée en 1960, révèle l'univers secret du peintre japonais Foujita et ses sources d'inspiration. L'atelier permet de rentrer dans l'intimité du peintre, mais aussi de comprendre sa manière de travailler à travers des dessins, des esquisses, des maquettes, et également les objets glanés au cours de ses voyages.
Tarifs : adhérents 5€,
non adhérents 8€

Renseignements et inscriptions :
30 rue de la République
01 30 52 22 49
www.opcnsaintremy.fr

LORA 2020

Notre équipe est composée de différents courants de pensée de la vie politique, disposée à œuvrer ensemble pour le bien commun. Ce pluralisme est notre grande force, il enrichit nos débats et nos échanges d'idées. C'est à partir de cette diversité de pensée et d'idées que nous forgeons le devenir de notre ville pour demain.

Dans les moments difficiles que nous traversons et qui, sans aucun doute, impacteront l'avenir, l'heure est plus que jamais au rassemblement, à la fraternité, la solidarité plutôt qu'aux divisions et aux querelles partisanes.

Plus que jamais, œuvrons pour l'intérêt général et le respect du pacte républicain. L'heure n'est pas au repli sur soi ou à la critique de l'autre, mais, bien au contraire, à l'ouverture. Affirmons les valeurs si chères à notre démocratie : notre si précieuse liberté et le bien-vivre à la française, qui ne sauraient être remis en cause.

Ne perdons pas de temps à rechercher des boucs-émissaires ou à rejeter les responsabilités sur autrui : l'heure est à l'action car, nonobstant la crise sanitaire et sans vouloir la minimiser, la vie, c'est comme la bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre.

Localement, la réussite de nos nombreux projets doit s'accompagner d'une nécessaire concertation pour laquelle nous devons faire preuve d'imagination et de créativité compte-tenu des mesures actuelles.

C'est dans cet esprit que nous nous mettons au service de notre collectivité, tout en respectant le confinement et le plan Urgence attentats.

La majorité municipale

Saint-Rémy Toujours

De nombreuses voix s'élèvent, à travers le monde, sur la nécessité de transformer nos modes de vie, principalement en préservant notre environnement, afin que nos enfants et petits-enfants aient un avenir.

A ce titre, parlons d'espaces naturels à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Pour le projet "Cœur de Ville", des dizaines d'arbres ont été abattus pendant le confinement et la période de nidification des oiseaux, une année spéciale pendant laquelle la nature avait l'opportunité de se réparer de nos excès. Seulement deux arbres ont survécu. En parallèle et sur toute la commune, une étude a validé la destruction de 80 arbres supposés dangereux, et ce sans choisir le moment opportun malgré les appels de la Ligue de Protection des Oiseaux.

Autre mandature, autre temps, autre sujet : afin de résoudre le problème de la circulation en centre-ville, une déviation est envisagée reliant le parking de l'Espace Jean Racine au rond-point de la rue Victor Hugo/route de Versailles/rue de Paris. Créer une voie ou une route dans cet écrin de verdure, c'est se tourner vers le passé et être sourd aux besoins de nos « futurs » citoyens : c'est ignorer les effets collatéraux dommageables pour des décennies.

Mais avant cette déviation, sur le même site, un autre projet verra bientôt le jour : une agence du Département des Yvelines va lancer une étude de portage financier afin d'acquérir le « Terrain des Sœurs » et la parcelle privée contiguë. L'organisme public pourra alors vendre l'ensemble à un promoteur pour y construire des logements. Le projet condamnera l'un des derniers endroits naturels du centre-ville et transformera cette magnifique parcelle verte en « square de zone urbaine ».

Pourquoi a-t-on choisi de vivre à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, plutôt qu'à La Défense, si ce n'est pour vivre dans un environnement naturel ?

A quand un premier éco-quartier et des vrais bâtiments à énergie positive à Saint-Rémy ?

Jean-Louis Binick, Sophie Minec
Jean-Chistophe Houplain
Les élu.e.s de Saint-Rémy Toujours 2020

Ceci est une tribune libre, le texte remis par chaque groupe est respecté à la virgule près. Chaque groupe s'exprime sous sa seule responsabilité.

NOUVEAU

GREEN PATRIMOINE

Entreprise spécialisée dans les travaux de rénovation énergétique, et notamment pour le traitement contre les remontées capillaires et la ventilation.
Gérant Williams Lavalée
Domaine Saint-Paul - Bât. C - 102 route de Limours
06 16 16 52 36 - 01 85 40 13 90
www.green-patrimoine.fr
contact@green-patrimoine.fr

NOUVEAU

CABINET LAURENT LE CROM

Agent général d'assurance AXA. Cabinet spécialisé en Prévoyance (Complémentaire santé, arrêt de travail, invalidité, décès) et Épargne (préparation retraite, assurance-vie, transmission)
pour les indépendants, chefs d'entreprise, salariés et retraités.
46 bis rue du Port Royal - Saint-Rémy-lès-Chevreuse
06 43 64 98 26 - agencea2p.laurent.lecrom@axa.fr

CCHVC

Conseil communautaire du 22 septembre
Signature Charte de l'élu local
GEMAPI – Désignation délégués SMAGER suite nouveaux statuts
OM – Rapports d'activités SIEED
TAD – Avenant Contrat d'Exploitation Type III
LD – Travaux chemin de Bellepanne
FPIC – Répartition dérogatoire
Composition commissions
Indemnisation élus

Info SIOM

RAPPEL CONCERNANT LES ENCOMBRANTS
Si vous souhaitez faire appel aux encombrants pour aider à évacuer vos déchets, le SIOM met à disposition pour une courte période un bac.
Ainsi, vos encombrants ne seront pas à même le sol en attendant le passage des encombrants.
Renseignements : 01 64 53 30 00
www.siom.fr

carnet
saint-rémois

Naissances
02/09 Cougoul Philomène
23/09 Hammoudi Tassnim
25/09 Ruaud Juliette
28/09 Desprez Mathieu
03/10 Russier Blanche
05/10 Fischer Samuel
08/10 Fares Kenza
17/10 Robert Henri
19/10 Vandendriessche Zélie
21/10 Hajjaj Alya
21/10 Sharpe Emma
27/10 Laval Martin
Félicitations aux parents !

Mariages
27/06 Libert Florian/Pierre Manon
05/09 Perain Frédéric/Nicolazo Julie
12/09 Virouleau Éric/Michel Nathalie
19/09 Kassa Lekambo Triomphe/ Mboumba Rebecca
26/09 Clapier Christophe/Cailleau Marion
10/10 Larchet Thibaud/de Béjarry Clarisse
Félicitations aux jeunes mariés !

Décès
26/08 Boudier Odile
02/09 Dréno Christian
04/09 Ruiz Marc
06/09 Leroy Jean-Baptiste
13/09 Bail Geneviève
16/09 Silvestre-Toussaint Jean-Léon
17/09 Brusseau Odette
18/09 Grignon François
18/09 Closon Mireille
26/09 Manissol Lucien
29/09 Scheidegger Noémie
05/10 Larue Colette
06/10 Le Moal Yves
06/10 Cornille Andrée
10/10 Friocourt Jean
12/10 Ait Amrouche Corinne
15/10 Gérard-Hirne Colette
16/10 Giraud Jean
19/10 Hermel Michel
Toutes nos condoléances aux familles

Monsieur Samson a reçu à titre posthume la médaille de l'Assemblée Nationale le 15 octobre dernier.

Baisse des impôts locaux

Dans la continuité des engagements, le conseil municipal a décidé de baisser le taux de taxes foncières (part communale) sur trois ans. Cet engagement pluri-annuel traduit le résultat de la maîtrise des dépenses de fonctionnement de la ville, sans pour autant ralentir les projets d'investissement communaux.

Ainsi, en 2020 et pour la deuxième année consécutive, le montant de votre taxe foncière sur les propriétés bâties est en baisse de -1,7%, résultat de la baisse des taux de la commune et de ceux du département. Cet engagement sera prolongé en 2021.

A noter : Sur l'ensemble de la France, la taxe foncière a augmenté de 1,2%.

Pollution du Rhodon

Le 13 octobre dernier, une importante quantité de fuel a été déversée dans le Rhodon à Milon-la-Chapelle. Le Syndicat de l'Yvette (SIAHVY), le Parc naturel régional, les communes de Milon et de Saint-Rémy sont mobilisés pour évaluer les impacts et préserver l'environnement. Les Maires de Milon et de Saint-Rémy ont porté plainte auprès de la gendarmerie de Rambouillet. Une enquête est en cours pour identifier les responsables de ce délit.
Ensemble, protégeons notre cadre de vie.

SIAHVY* : élection des membres du bureau

Le 10 septembre dernier, le Comité syndical, renouvelé lors des dernières élections municipales, s'est réuni pour élire les membres de son bureau. Michel Barret, maire-adjoint à Gif-sur-Yvette, a été réélu président. Dominique Bavoil, maire de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, a été élu 3e vice-président, chargé de la coordination avec le PNR (Parc naturel régional) et de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

Le SIAHVY assure la gestion des réseaux d'assainissement et des aménagements hydrauliques de la vallée de l'Yvette. Il a 2 missions :

- Entretenir la rivière pour qu'elle soit en bon état et lutter contre les pollutions et les inondations.
- Entretenir et surveiller les réseaux d'eaux usées et les stations d'épuration.

280 km² de bassin versant	**26** ha de zones humides	**13** bassins de retenue	**106** km de cours d'eau entretenus	**105** km de réseaux de collecte des eaux usées

La composition du SIAHVY

36 communes adhérentes	**76** délégués se réunissent en moyenne 5 fois par an	**1** Président	**14** Vice-Présidents élus par les membres du Comité

Renseignements : SIAHVY* (Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la vallée de l'Yvette)
12, avenue Salvador Allende - 91165 Saulx-lès-Chartreux

Le deuxième confinement

Mesures prises par décret le 30 octobre 2020, valables jusqu'au 1er décembre 2020.

Attestation	Peut désormais être exigée par les contrôleurs des transports collectifs.
Bars et cafés	Fermés.
Centres commerciaux, commerces et restaurants	Fermés sauf commerces essentiels. Ventes à emporter et « Click & collect » possibles.
Cérémonies religieuses	Interdites, sauf obsèques avec jauge de 30 personnes.
Cimetières	Ouverts.
Collèges et lycées	Ouverts sous protocole renforcé.
Crèches et écoles	Ouvertes. Masques obligatoires dès 6 ans.
Ehpad	Visites autorisées.
Extrascolaires (activités)	Interdites.
Grands évènements, festivals et fêtes foraines	Interdits.
Lieux de culte	Ouverts, sans cérémonie sauf obsèques avec jauge à 30 personnes.
Marchés	Ouverts, mais uniquement pour les étals alimentaires.
Mariages	Autorisés en mairie, 6 personnes maximum. Fêtes interdites.
Médiathèques et musées	Fermés.
Parcs, jardins et lacs	Ouverts. Masque non obligatoire sauf décision du préfet.
Périscolaires (activités)	Autorisées le soir et le mercredi dans les centres de loisirs.
Piscines	Fermées sauf public prioritaire (scolaires pendant le temps scolaire et périscolaire professionnels, personne handicapées.)
Rassemblements/réunions	Interdits si plus de 6 personnes, sauf manifestations revendicatives déclarées, réunions pro, transport public, cérémonies (art 3 du décret).
Restauration collective	Autorisée avec protocole renforcé.
Salles polyvalentes	Fermées.
Services publics et mairies	Ouverts.
Sport	Autorisé en individuel en plein air et pour les compétitions professionnelles. Interdit en collectif et en lieu couvert et de contact.
Théâtres	Fermés. Répétitions autorisées sans public seulement pour les professionnels
Transports scolaires	Autorisés.
Universités	Fermées.

INFO **DERNIÈRE MINUTE**

Travaux RATP phase 2

RECOURS GAGNÉ PAR LA COMMUNE

Suite à l'audience du 12 octobre, le Tribunal Administratif annule la déclaration de projet de la RATP du 25 mai 2018 ; ce jugement conforte la position de la Commune pour les négociations à venir. Rappelons que la ville est opposée à la création de la voie 4 T avec un mur de soutènement imposant rue Ditte. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dans le prochain numéro.

Rappel des gestes barrière

• Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou par une friction hydro-alcoolique ;

• Porter un masque systématiquement dès lors que les règles de distanciation physique ne peuvent être garanties (sauf durant la pratique sportive et enfants de moins de 6 ans).

• Respecter la distanciation d'1 mètre (2 mètres pour les activités sportives)

SOUS RÉSERVE

THÉÂTRE

Tartuffe

COMPAGNIE
COLETTE
ROUMANOFF

TARIFS
25/18/12€

© DR

ESPACE JEAN RACINE

Saint-Rémy
lès-Chevreuse

22 et 23 JANVIER

DÉBUT SPECTACLE
20H30

LICENCE DE SPECTACLE N° 3-1111684

culture@ville-st-remy-chevreuse.fr 01 30 47 05 08 www.ville-st-remy-chevreuse.fr